

Plus beau, plus écolo, le quai à transfert est opérationnel

Le site du Grenouillet entièrement repensé reçoit plus de 23 000 tonnes de déchets par an

Le président du SIECEU-TOM a fait ses comptes. Et pour Christian Mounier il ne fait guère de doute que l'investissement sera rapidement rentable. Le syndicat qui s'occupe de nos ordures ménagères et autres déchets recyclables vient en effet de dépenser plus de 2,6 millions d'euros à la rénovation du quai à transfert du Grenouillet.

Ces travaux étaient une nécessité. Le site accueillait jadis un long cylindre d'une quarantaine de mètres de long produisant un compost de plus ou moins bonne qualité et une fosse recevant les ordures ménagères. Ces dernières étaient ensuite saisies par un grappin pour être transférer dans des camions à destination du centre d'incinération de Vedène. Tout ça produisant une odeur parfois nauséabonde, et une esthétique très contestable.

Le nouveau quai de transfert inauguré hier après-midi change complètement la donne. D'abord par son esthétique avec des bâtiments couverts bienôt agrémentés d'une végétation qui ne demande qu'à pousser se fondant dans le paysage. L'autre avantage de cette installation c'est qu'elle



Une délégation conduite par le président du syndicat Christian Mounier a visité le site entièrement rénové.

/PHOTO J.-L.P

va réduire à néant, sinon très considérablement les nuisances olfactives.

Comment ça marche

Le fonctionnement est assez

simple. Les camions bennes collectant nos ordures ménagères viennent, une fois pleins, déposer leur contenant par gravitation dans un vaste entonnoir. Au bout de ce dernier, de

grosses bennes à camions qui, une fois pleines, repartent sur le site de Vedène. Il en va à peu près de même, si ce n'est un compactage en plus, pour les emballages de toutes sortes.

Le Sieceutom traite les ordures ménagères de 26 communes réparties sur 3 intercommunalités représentant 87 000 habitants.

Cela à l'air de rien, mais il faut savoir que chaque année le site reçoit 21 400 tonnes d'ordures ménagères et 1 950 tonnes relevant la collecte sélective. Avec une pointe d'activité en août où, pour ce seul mois, 2024 tonnes ont transité par le quai à transfert.

Pour le syndicat SIECEU-TOM cette réalisation, payée plus ou moins directement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, est aussi une bonne opération financière. Jusqu'à présent son coût annuel de fonctionnement, confié à une société privée, était de 270 000 euros annuel. Il devrait être désormais de 200 000 euros, et beaucoup moins encore dans 15 ans lorsque les crédits seront remboursés! **Jean-Luc PARPALEIX**